PAS D'ARGENT PUBLIC POUR LES JETS PRIVÉS!

Sion, le 27 octobre 2026

Communiqué de presse – votations du 29 novembre 2026

Aéroport de Sion : NON au gaspillage d'argent public

Le 29 novembre prochain, la population valaisanne sera appelée à se prononcer sur la loi portant sur la société de gestion et d'exploitation de l'aéroport de Sion. Une large coalition de partis - les Vert·e·s Valais, le Parti socialiste du Valais romand et du Haut-Valais, le PVL Valais, le POP Valais et d'associations - Pro Natura Valais, le WWF Valais, ATE Valais, l'Association Ras-le-bol, les Grands parents pour le climat, OGUV, Actif-trafiC, appellent la population valaisanne à rejeter la LOI sur la société de gestion et d'exploitation de l'aéroport de Sion.

Préserver l'utilité publique, refuser le développement commercial

Le projet en votation, présenté comme une nouvelle version, n'est en réalité qu'une relance habillée d'une loi rejetée en 2024 lors de la consultation cantonale. Pour séduire les communes, leur participation financière a été réduite de 20 à 10 %, tandis que la stratégie de développement a simplement été retirée du texte — sans être abandonnée. Les domaines d'activités publiques de l'aéroport : missions de sauvetage, surveillance des dangers naturels, ravitaillement, formation technique, etc., ne sont aucunement remis en question. Ce qui est refusé, c'est la logique de croissance commerciale qui sous-tend le projet : le Conseil d'État vise une augmentation des passagers, de 31'000 à 75'000 d'ici 15 ans, principalement par le biais de vols commerciaux. Pour **Emmanuel Revaz** : *« Une infrastructure-clé comme celle de l'aéroport de Sion doit être gérée avec cohérence et discernement, dans le respect de l'intérêt public et des limites que celui-ci impose. »*

Un chèque en blanc dans une conjoncture qui n'en permet aucune

Cette loi revient à subventionner un aéroport chroniquement déficitaire. Air Mountain a fait faillite, H55 a licencié plus de la moitié de ses effectifs et a réorienté son activité vers le secteur de la défense — un virage aux antipodes des promesses qui avaient justifié son soutien par le canton. Si dans le texte de la nouvelle loi un déficit de 6 millions est évoqué oralement, ce chiffre n'apparaît nulle part dans la loi. Le parlement a refusé d'y inscrire un plafond financier. Comme le rappelle **Marie-Josée Reuse** : *« Le Parti Socialiste refuse de dilapider l'argent public de cette manière, dans une conjoncture difficile où l'on demande à toutes et tous des efforts d'économie, et où le budget de l'État est très serré. »*

Toutes les communes devront payer

Aujourd'hui, le canton et la Ville de Sion se partagent le déficit à parts égales. Avec cette loi, la part de Sion tomberait à 20 %, celle du canton grimperait à 70 % et les 10 % restants seraient répartis entre toutes les autres communes du Valais, de Saint-Gingolph à Obergoms. Toutes ces communes devraient donc participer au financement, qu'elles le veuillent ou non — sans avoir aucun siège au conseil d'administration. En clair : elles devront payer, sans avoir leur mot à dire.

Pour **Léonore Bornand** : *« Nous défendons une économie qui fonctionne, des finances publiques responsables et des décisions fondées sur des faits. »*

L'incohérence climatique

Le climat alpin se réchauffe deux fois plus vite que le reste de l'Europe, et l'été 2026 l'a rappelé brutalement : canicule prolongée de près de 4 mois, effondrement de Blatten, crues du Rhône, fonte du pergélisol. Pourtant, le Valais s'était engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, notamment dans la mobilité — l'Agenda 2030 parlait même d'un « devoir d'exemplarité », et la stratégie cantonale de 2026 vise un territoire résilient et bas-carbone en 2040.

Comme le souligne Jérémy Savioz : *« Il y a une totale incohérence à vouloir aujourd'hui investir dans l'aviation commerciale. Il s'agit d'une contradiction flagrante avec les objectifs que s'est fixés le canton du Valais. »*

Des infrastructures redondantes

Depuis Sion, deux trains directs par heure relient Genève-Aéroport, et les aéroports de Genève, Zurich et Bâle-Mulhouse sont tous à moins de 200 kilomètres. Faut-il, dans ce contexte, développer une offre aérienne dont la rentabilité repose sur le prix du pétrole et qui génère des vols de repositionnement à vide ? Pour **David Guglielmina** : *« Le Valais n'a pas vocation à devenir le réceptacle de kilomètres aériens et de CO_2 sans bénéfice public clairement démontré. Pour connecter le canton au monde, renforçons d'abord des trains directs, fiables et fréquents »*

Nuisances : Sion paiera le bruit sans avoir le dernier mot

Les jets privés et petits avions d'affaires produisent entre 75 et 90 décibels en survol — bien au-delà du seuil de 65 dB au-delà duquel le bruit est considéré comme pénible et peut provoquer fatigue, stress ou hypertension. Loin de diminuer, les mouvements de jets liés à l'aéroport sédunois ont bondi de 34,8 % entre 2021 et 2022 (de 6'496 à 8'761, soit 24 jets par jour en moyenne). Tripler le nombre de passagers ferait encore exploser ce trafic, au-dessus du futur quartier des Ronquoz (5'000 habitants) et de l'axe d'atterrissage où siègent déjà la HESS-VS et l'EPFL. **Nathalie Pitteloud Rey** avertit : *« Première concernée par les nuisances environnementales générées par l'aéroport, la ville de Sion ne disposera pas pour autant de minorité de blocage. À aucun moment elle ne pourra intervenir pour protéger sa population. »*

Contacts

Emmanuel Revaz, Député et chef de groupe au Grand Conseil Vert·e·s Valais, 079 952 88 71

Marie-Josée Reuse, Députée Parti socialiste du Valais romand, 076 502 37 62

Léonore Bornand, Coprésidente Verts libéraux Valais, 077 437 60 90

Jérémy Savioz, Chargé d'affaires Pro Natura Valais, 078 607 44 46

David Gugliemina, Membre du comité ATE Valais, 076 383 25 35

Nathalie Pitteloud Rey, Membre du comité Vert·e·s de Sion-Hérens-Conthey, 079 350 46 64